

Communauté de communes Puisaye Nivernaise (58)

La Santé Publique : un service de proximité

La Puisaye Nivernaise est un territoire rural d'une superficie de 18050 hectares et qui est situé au Sud du bassin parisien à environ deux heures d'accès de Paris. La ville la plus proche est Cosne sur Loire. La Communauté de Communes Puisaye Nivernaise regroupe les six communes du canton de Saint Amand en Puisaye.

La proximité du bassin parisien et le cadre relativement préservé du territoire ont favorisé l'implantation de nombreuses résidences secondaires qui constituent 34 % du parc immobilier. Environ 50 % des richesses produites proviennent de l'agriculture, et 25 % des activités de services. Le quart restant se partage entre industrie, construction et commerce.

La communauté de communes a mis en place de nombreuses actions d'accueil de nouvelles populations :

- Les conseillers communautaires ont tous fait l'inventaire des réserves foncières afin de proposer une offre communautaire en matière d'habitat. Le but est d'enrichir le parc immobilier.
- Le conseil communautaire a l'édité un guide des services (crèches, écoles, administrations...) destiné aux nouveaux arrivants. Distribué chez les notaires et les agences immobilières pour attirer toutes les personnes qui ont un projet d'installation en zone rurale, il facilitera leur intégration.
- La commune de Saint Amand en Puisaye est labellisée « Ville et Métiers d'Art » pour sa tradition potière. Ici, la poterie de Puisaye était déjà connue au XIVème siècle avec l'apparition spécifique de grès utilitaire. Dans un objectif de développement économique, la Communauté de Communes conduit un projet d'accueil de quatre artisans d'art déjà identifiés.

Aujourd'hui, pour lutter contre la désertification médicale, la Communauté de Communes conduit un projet de réalisation d'une Maison Médicale de Santé Publique et de proximité. Le but est favoriser l'accueil de professions de santé non présentes, de permettre la continuité des soins par le maintien des gardes.

En effet, le territoire a vu partir l'un des deux médecins généralistes du territoire, sans relève. L'objectif était de créer un espace regroupant des professionnels de la santé, et de mettre en place des permanences de la médecine du travail ainsi qu'une association d'aide à domicile pour les personnes âgées (ménage, repas à domicile...). Cet espace, doté d'un secrétariat, est situé au cœur du bourg de Saint-Amand-en-Puisaye dans une ancienne maison réhabilitée. Il peut accueillir des médecins stagiaires ou des médecins de garde, grâce à deux logements.

La Maison de Santé Amandinoise a été financée (795.305 euros) par la Communauté de commune à travers la DDR (Dotation de Développement Rural), et via le FNADT (Fonds National de développement du Territoire).

La Communauté de communes a voulu utiliser l'énergie renouvelable pour ce bâtiment : la maison a donc été pourvue d'une chaufferie bois cofinancée par les fonds européens. La Maison de Santé Amandinoise a ouvert au mois de mai 2005. Le projet a permis de renforcer les effectifs médicaux et d'accueillir de nouvelles profession de santé.

C'est l'un des médecins parti à la retraite qui a fait un travail de terrain et de réseau pour trouver des candidats à l'installation. Aujourd'hui, des professionnels qui n'avaient pas encore de cabinet sur le territoire travaillent à temps partiel à la Maison de Santé. C'est le cas d'un médecin généraliste supplémentaire, d'un podologue, d'un psychothérapeute, d'une diététicienne, d'un ergothérapeute et d'un psychologue. Une antenne de l'hôpital psychiatrique a aussi mis en place des permanences.

La Maison de Santé a fait levier pour la conduite d'actions de santé publique en partenariat avec la CPAM de la Nièvre (évaluation du diabète, de l'alcoolisme, du tabagisme...). Prochainement, des cours de diététique et de cuisine pour les diabétiques seront dispensés.

L'installation de la Maison de Santé a dynamisé la commune. La mission de santé publique que s'était donnée la communauté de communes a permis de maintenir le soin à domicile, nécessaire pour une population vieillissante.

Contact : Frédéric Lajeunesse, Agent de Développement 03-86-26-41-00